



**COMMUNE
D'EPIAIS-RHUS
(95810)**

Date de convocation :
21/02/2024

Date d'affichage :
21/02/2024

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 12
VOTANTS : 14

OBJET :

**Demande de subvention
auprès du Conseil départemental
du Val d'Oise au titre du
dispositif « Patrimoine
historique communal » pour des
travaux urgents à l'Eglise
(toiture, porte latérale,
rampe d'accès)**

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la transmission
en préfecture, le :
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

ID : 095-219502135-20240312-042024-DE

Berser
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 4/2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.

Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Philippe PELLÉ, Brigitte FESSY, Sylvia DURAND, Eric CATHELINAUD, Véronique PARENT, Eric SAUVE, Emilie VALETTE, Christian BOUCLY, conseillers municipaux

Absents représentés : Christian SCHMUTZ pouvoir à Brahim MOHA, Elodie HARDY pouvoir à Emilie VALETTE

Absente : Maëva RESSOUCHES

Le quorum est atteint.

Mme Véronique PARENT a été désignée secrétaire de séance

Vu les travaux urgents à entreprendre sur l'Eglise, classée monument historique depuis 1911, notamment sur la toiture, sur la porte latérale et sur l'accessibilité par la pose d'une rampe d'accès,

Vu les visites sur site des services de l'Architecte des Bâtiments de France et du Patrimoine (SDAP) et des services de la DRAC,
Vu les devis sollicités auprès d'entreprises recommandées par les services du SDAP,

Considérant que ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention de la part du Conseil départemental du Val d'Oise, à hauteur de 25 % du montant HT, au titre du « Patrimoine historique communal »

Coût estimatif des travaux d'urgence

Travaux de toiture HT :	19 552.19 €
Travaux porte latérale HT :	6 735.00 €
Pose d'une rampe d'accès HT :	2 060.00 €
Total estimation HT	28 347.19 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix POUR et 2 abstentions (M. Pellé et Mme Fessy),

APPROUVE les travaux d'urgence à entreprendre,
SOLLICITE l'aide du Conseil départemental du Val d'Oise au titre du dispositif « Patrimoine historique communal » pour ces travaux,

DIT qu'une demande de subvention sera également déposée auprès de la Région Ile de France et auprès de la DRAC,
S'ENGAGE à régler la part communale et la TVA,
DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2024
S'ENGAGE à ne pas commencer les travaux avant la notification de subvention,
S'ENGAGE à déposer les demandes d'autorisation de travaux auprès des services d'urbanisme.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Brahim MOHA

